



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



© Care/Josh Estey

Prix UNESCO pour l'éducation des filles et des femmes

Appel à candidatures 2018

Date limite : 25 mai 2018

Le Prix UNESCO pour l'éducation des filles et des femmes honore les pratiques exemplaires et novatrices qui font progresser **l'éducation des filles et des femmes** et, par conséquent, améliorent la qualité de leur vie. Créé en 2015, il est financé par le gouvernement de la République populaire de Chine et consiste de deux prix de 50 000 dollars des États-Unis afin d'aider les lauréats à poursuivre leur travail dans ce domaine. Le prix contribue directement aux objectifs de développement durable 4 et 5.

Qui peut présenter une candidature ?

Les gouvernements des États membres de l'UNESCO, via leur Commission nationale et Délégation permanente auprès de l'UNESCO, et **les organisations non-gouvernementales (ONG) en partenariat officiel avec l'UNESCO** peuvent soumettre **jusqu'à 3 candidatures**.

Les auto-candidatures ne sont pas acceptées.

Qui peut être candidat ?

Les personnes, institutions ou organisations ayant apporté une contribution exemplaire à la promotion de l'éducation des filles et des femmes. Les candidatures doivent concerner un projet ou un programme **établi et en cours** du candidat, en place depuis au moins deux ans. Rendez-vous sur le site web du Prix pour en savoir plus sur les critères d'éligibilité et de sélection. Si vous êtes intéressé(e), contactez votre Commission nationale pour l'UNESCO.

Comment soumettre une candidature ?

Les candidatures doivent être soumises en ligne en anglais ou en français **avant le 25 mai 2018 (à minuit, heure de Paris)**.

Pour soumettre une candidature, rendez-vous sur <http://unesco.org/gwe>.



© Getty Images

Contact

ED-2018/WS/5/REV

 GWPrize@unesco.org

 [#UNESCO_fr #GWPrize](https://twitter.com/UNESCO_fr)

 on.unesco.org/gweprix